

La classe de maternelle de l'école Joseph gesbert:

informations générales
2016-2017



Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous ferons notre possible pour que cette année scolaire soit une réussite pour votre enfant.

Présentation de la classe:

24 élèves sont inscrits dans la classe de maternelle en ce début d'année scolaire:

- **8** en PS (Petite Section): enfants nés en **2013**
- **6** en MS (Moyenne Section) : enfants **nés en 2012**
- **10** en GS (Grande Section): enfants nés **en 2011**

Les adultes de la classe:

Enseignante: Marie BOULIN

ATSEM (Agent Territorial Spécialisé de l'Ecole Maternelle): Cathy DURLANT



les horaires :

les enseignements:

Il y a classe le lundi, mardi jeudi et vendredi en journée complète et le mercredi uniquement le matin.

le matin: 8h45 à 11h45

l'après-midi: 14h15 à 16h30

(accueil 10 minutes avant soit à **8h35**)

Pour le bon fonctionnement de la classe, merci de **respecter** ces horaires.

Les **TAP** (Temps d'Activités Périscolaire) organisés par la mairie se dérouleront de **13h30 à 14h15** (sieste pour les PS/MS).

Quelques informations importantes pour le confort de votre enfant:

- ✓ Prévoyez **un sac** afin d'y ranger les cahiers, le doudou et un change complet pour les enfants de 2/3 ans.
- ✓ Tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés ou échangés (manteaux, bonnets, écharpes...) doivent être **marqués aux nom et prénom** de votre enfant.
- ✓ Choisissez de préférence des **vêtements simples** : qui ne craignent pas les taches, faciles à défaire pour les passages aux toilettes et dans lesquels votre enfant sera **à l'aise** notamment pour les activités sportives qui ont lieu **tous les jours**. Préférez des vêtements qui facilitent l'autonomie de votre enfant: chaussures à scratch plutôt qu'à lacets....
- ✓ Les **bijoux et objets de valeur** sont interdits (l'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol).
- ✓ Les jouets personnels sont à éviter car sources de conflits. Par contre, les **"doudous"** indispensables au bien-être de l'enfant sont acceptés.
- ✓ Suite aux directives ministérielles, **aucun goûter** ne sera ni proposé, ni autorisé durant la journée de classe. Pour fêter son **anniversaire**, votre enfant peut exceptionnellement apporter un goûter, mais malheureusement, les gâteaux "faits maison" sont interdits à l'école. Ce moment peut être l'occasion de découvrir de nouveaux goûts: fruits du jardins
- ✓ **Poux:** Lors du shampoing, un examen régulier et attentif, ainsi que des soins appropriés, éviteront (peut-être) les épidémies.
- ✓ Merci de prévoir **une boîte de mouchoirs** en papier par enfant. (utilisation collective)

D'ici quelques jours, je programmerai une réunion pour vous présenter le fonctionnement de la classe.

Je vous souhaite, à vous et à votre enfant, une bonne année scolaire.

Mme BOULIN

